

## Lettre d'information trimestrielle de la Représentante auprès du Conseil de l'Europe

N°17 – Septembre - Octobre 2009

### Que pouvons-nous faire pour l'Europe, et que peut signifier l'Europe pour nous ?

#### Les Nouvelles du Conseil de l'Europe

##### **Le SI/E désormais habilité pour le dépôt de plaintes collectives**

Grâce à un Protocole additionnel entré en vigueur en 1998, un système de plaintes (« réclamations ») collectives a été introduit afin d'améliorer les mécanismes de surveillance de l'application des dispositions de la Charte sociale européenne au sein des Etats signataires. Les organisations non gouvernementales sont ainsi autorisées à adresser des plaintes sur les sujets pour lesquels leur compétence a été reconnue. Pour cela, une organisation doit tout d'abord déposer une demande d'habilitation. Le SI/E a donc déposé une demande afin d'être inclus sur la liste des ONG habilitées à soumettre une plainte collective en septembre, laquelle demande a été acceptée. L'objectif est de déposer une plainte formelle contre un pays spécifique jugé incapable de garantir « le droit à l'égalité de chances et de traitement en matière d'emploi et de profession, sans discrimination fondée sur le sexe », tel que défini dans l'Article 20 de la Charte sociale européenne révisée. Il est clair que les femmes ne reçoivent pas, à travail égal, une rémunération équivalente à celle des hommes. Selon les statistiques publiées, la différence moyenne dans les pays de l'Union européenne est de 17,4 pour cent. Maintenant que le SI/E est habilité, nous allons pouvoir préparer notre cas à l'encontre de l'un des pays ayant ratifié la Charte sociale européenne révisée, le plus probablement en collaboration avec d'autres organisations de femmes. La Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes de l'Assemblée parlementaire a exprimé son soutien à ce projet.

##### **Signature de la loi Chiite révisée par le Président Karzai**

Suite à une initiative du SI/E, le Président du Groupe transversal sur l'égalité pour les femmes et les hommes a envoyé une lettre ouverte au Président d'Afghanistan Hamid Karzai en début d'année afin de protester contre une proposition de législation sur le statut personnel des citoyens chiites passée par le Parlement afghan et contenant des paragraphes qui violent clairement les droits des femmes. Bien qu'elle ne soit destinée qu'à la population chiite, la nouvelle loi ouvre la voie à une application étendue à toutes les femmes afghanes et transgresse la constitution du pays. Suite à une vaste condamnation internationale de cette législation, le Président Karzai a annoncé qu'il allait la revoir. Cependant, le Chef d'Etat afghan n'a jamais répondu à la lettre de la Conférence des OING. Peu de temps avant les élections de juillet, une version révisée de la loi sur le statut personnel des Chiites a été signée par Karzai en personne et est entrée en vigueur. Cette loi autorise, entre autres, les hommes chiites à priver leurs femmes de nourriture si leurs exigences sexuelles ne sont pas satisfaites. Les organisations

internationales vont désormais devoir surveiller la situation de près afin de garantir que les droits des femmes ne soient pas bafoués.

[www.coe.int/t/e/ngo/public/CONF\\_TG\\_GEN\\_2009\\_letter\\_Karzai.asp#TopOfPage](http://www.coe.int/t/e/ngo/public/CONF_TG_GEN_2009_letter_Karzai.asp#TopOfPage) (en anglais seulement)

### **Conférence sur l'avenir du Conseil de l'Europe**

La nouvelle Représentante SI/E auprès de la Conférence des OING, Françoise Ferey (voir ci-dessous), a assisté à la Conférence sur l'avenir du Conseil de l'Europe qui s'est tenue à Paris le 11 septembre 2009.

### **Thorbjørn Jagland élu Secrétaire Général du Conseil de l'Europe**

Lors de sa session automnale, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a élu Thorbjørn Jagland (Norvège) au poste de Secrétaire général pour un mandat de cinq ans. Né le 5 novembre 1950, Jagland est Président du Parlement norvégien (*Storting*) depuis 2005 et membre du Parlement pour la circonscription de Buskerud depuis 1993. Il a prêté serment le 1<sup>er</sup> octobre. Le nouveau Secrétaire général a rencontré le Président de la Commission européenne, M. Jose Manuel Durao-Barroso, le 19 octobre à Bruxelles. A l'occasion de sa première mission officielle, il a déclaré que l'Union européenne était le plus important partenaire institutionnel du Conseil de l'Europe.

### **Lutte contre le viol des femmes, y compris au sein du mariage**

Suite au débat de l'APCE et au rapport de la Commission pour l'égalité des chances pour les femmes et les hommes, l'APCE a adopté la Résolution 1691 (2009) sur le viol des femmes, y compris marital, le 2 octobre 2009 :

<http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/AdoptedText/ta09/FRES1691.htm>

Le même jour, l'Assemblée a également adopté la Recommandation 1887 (2009). Le Comité des Ministres doit demander au Comité ad hoc pour la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (CAHVIO) d'inclure dans la prochaine convention du Conseil de l'Europe les formes les plus sévères et les plus répandues de violence envers les femmes, dont le viol et les agressions sexuelles. Il recommandera également le lancement d'une campagne du Conseil de l'Europe sur ce sujet, éventuellement liée à la promotion de la future convention du Conseil de l'Europe. Pour lire le texte de la Recommandation dans sa totalité, voir :

<http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/AdoptedText/ta09/FREC1887.htm>

### **Groupe transversal pour l'égalité entre hommes et femmes de la Conférence des OING**

Lors de la réunion du GETG du 29 septembre, Muriel Grimmeissen, co-secrétaire de la Commission de la cohésion sociale, s'est exprimée sur les possibilités de partenariat avec des ONG suite à la Recommandation 260 (2009) du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux relative à la lutte contre la violence domestique envers les femmes. Un domaine particulièrement important de partenariat potentiel concerne le lobbying auprès des gouvernements.

### **Session automnale de la Conférence des OING**

Outre l'adoption du Code de Bonne Pratique pour la Participation civile au processus décisionnel (voir ci-dessous), la réunion plénière de la Conférence des OING du 1<sup>er</sup> octobre a entendu le rapport du Conseil des Experts sur la loi des ONG

concernant leur gouvernance interne. Le point culminant de la réunion fut cependant l'échange d'idées avec le Président de l'Assemblée parlementaire, Lluís Maria de Puig.

### **L'UE invitée à rejoindre la Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains**

Lors d'un événement en l'honneur des 3<sup>èmes</sup> Journées européennes contre la traite des êtres humains et la conférence européenne sur le même sujet les 19 et 20 octobre, le Président de l'APCE Lluís Maria de Puig a appelé les Etats membres du Conseil de l'Europe n'ayant pas encore signé et/ou ratifié la Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains à le faire dans les plus brefs délais. Coopérer avec le système de surveillance des violations de cette Convention – le « Groupe d'Experts sur la lutte contre la traite des êtres humains », ou GRETA – doit permettre d'éviter une double surveillance inutile. Il a également appelé l'UE à rejoindre la convention dans les plus brefs délais.

### **Forum 2009 pour l'avenir de la Démocratie**

A l'occasion du Forum pour l'avenir de la Démocratie qui s'est tenu à Kyiv fin octobre, Lydie Err a appelé un changement des systèmes électoraux afin de favoriser une meilleure représentation des femmes sur la scène politique. L'introduction de mesures telles que des quotas basés sur le sexe pourrait permettre un meilleur équilibre hommes/femmes et par la même occasion une prise de décision publique et politique plus légitime. La réunion de Kyiv a également marqué le lancement officiel du Code de Bonne Pratique pour la Participation civile au processus décisionnel. Le principal objectif de ce Code est de définir une liste de principes et de directives, à l'échelle européenne, régissant la participation des ONG au processus décisionnel. Avant son lancement, le Code de Bonne Pratique avait été adopté par la Conférence des OING lors de sa réunion plénière du 1<sup>er</sup> octobre. Pour plus de détails, consulter : [http://www.coe.int/t/ngo/code\\_good\\_prac\\_FR.asp](http://www.coe.int/t/ngo/code_good_prac_FR.asp)

À  
noter !

### **Françoise Ferey nommée nouvelle Représentante SI/E auprès du Conseil de l'Europe**

Après trois années passées au service de notre organisation auprès du Conseil de l'Europe et de la Conférence des OING, je transmettrai la fonction de Représentante SI/E à Françoise Ferey après la session d'automne de cette année. Françoise, qui a présidé la Commission d'Extension de l'Union française jusqu'au 30 septembre 2009, a été nommée par la Présidente SI/E Eliane Lagasse et confirmée par les Gouverneures lors de la réunion de juillet 2009. A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009, je suis désormais officiellement Editrice du trait d'Union, une fonction que je remplis déjà provisoirement depuis novembre 2008. Représenter le SI/E auprès du Conseil de l'Europe fut un grand plaisir et je suis certaine que Françoise reprendra le flambeau avec grâce et efficacité. Depuis sa confirmation, Françoise et moi-même avons travaillé en étroite collaboration afin de garantir une transition en douceur. Je vous invite à lui apporter votre soutien inconditionnel dans les années à venir.

À  
noter !

### **Brochure SI/E pour les organisations européennes**

Les Représentantes SI/E auprès des organisations que sont le Conseil de l'Europe, le Lobby européen des Femmes et l'OSCE ont préparé et publié une brochure sur leurs activités. Cette publication didactique est disponible gratuitement auprès du Secrétariat du SI/E à Genève et est un outil particulièrement utile pour expliquer notre

travail de lobbying.

**Rapport de Christine Cromwell-Ahrens (Club Göttingen, Allemagne)  
Représentante SI/E auprès de la Conférence des OING  
du Conseil de l'Europe (2006-2009)**

E-mail : [ccromwell-ahrens@cacs.de](mailto:ccromwell-ahrens@cacs.de) <mailto:ccromwell-ahrens@cacs.de>

Contact à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009 : francoise.ferey@free.fr